

# Mandat du représentant des athlètes

## A. Introduction

Le représentant des athlètes est membre du Conseil d'administration de Triathlon Canada et se conformera aux règlements administratifs de Triathlon Canada pour les administrateurs, sauf indication contraire ci-dessous.

## B. Mandat

Le représentant des athlètes doit satisfaire aux exigences spécifiées à la section B du mandat du Conseil d'administration.

Le représentant des athlètes sera élu par les membres de Triathlon Canada qui ont détenu une carte de compétition internationale (CCI) en tant qu'athlète professionnel (voir <https://www.triathloncanada.com/professional-elite-multi-sport>). La durée du mandat du représentant des athlètes sera de deux ans.

## C. Qualifications

Le futur représentant des athlètes sera admissible selon les critères suivants.

1. Doit avoir été membre de l'équipe nationale de haute performance de Triathlon Canada.
2. Doit s'être retiré de la compétition aux niveaux indiqués au point 1.
3. Doit avoir l'engagement de temps requis pour remplir le mandat et les responsabilités du représentant des athlètes.

Les compétences et l'expérience souhaitables du futur représentant des athlètes comprennent les éléments suivants (sans ordre de priorité).

1. Le représentant des athlètes, en tant que membre du Conseil d'administration de Triathlon Canada, cherchera à respecter la vision, la mission et les valeurs de l'organisation et à contribuer à l'élaboration et à la prestation du Plan stratégique.
2. Le représentant des athlètes est une ressource pour le Conseil grâce à son expertise et son expérience en tant qu'athlète de niveau élite.
3. Le représentant des athlètes est une ressource pour le groupe actuel d'athlètes de la Nation Triathlon Canada au sein de celle-ci. Comme tel, le représentant est:
  - capable d'écouter, de défendre, de rassembler les gens et d'aider les athlètes à trouver leur voix lorsque nécessaire, sur une base individuelle ou au sein d'un groupe.
  - une personne que les athlètes respectent et vers qui ils peuvent se tourner pour une perspective et qui peut être une voix pour les athlètes à la table de réunion.

# Mandat du représentant des athlètes

## D. Principales responsabilités

Le représentant des athlètes:

1. Sera disponible pour consulter le personnel de haute performance.
2. Dirigera un Forum des athlètes selon les lignes directrices suivantes:
  - Le Forum des athlètes sera composé des athlètes détenant actuellement une CCI de Triathlon Canada.
  - Le représentant des athlètes s'efforcera d'organiser jusqu'à 2 réunions du Forum des athlètes chaque année par téléconférence.
3. Devrait se réunir, au moins une fois par année, avec le département de haute performance de Triathlon Canada pour s'assurer de rester au courant des développements du département
4. Sera encouragé à rester à jour et impliqué dans le Comité des athlètes de l'ITU et à contribuer aux nominations pour le Comité des athlètes de l'ITU.
5. Assister au Forum annuel d'AthletesCAN ([www.athletescan.com](http://www.athletescan.com)) pour assurer l'engagement au niveau national du sport d'élite suite à l'approbation de la chef de la direction.
6. Sera le représentant des athlètes de Triathlon Canada à d'autres organisations lorsque nécessaire.

## E. Autorité

Se référer à la section E du mandat du Conseil d'administration.

## F. Engagement de temps

Se référer à la section F du mandat du Conseil d'administration.

## G. Processus d'élection

Référez-vous au document de la politique du représentant des athlètes de Triathlon Canada pour le processus d'élection détaillé. Les étapes clés du processus de sélection de ce document sont énumérées ci-dessous aux fins de référence rapide.

1. Étapes de mise en candidature pour l'éventuel représentant des athlètes.
  - Examiner les qualifications décrites dans ce document.
  - Comprendre et accepter les responsabilités.
  - Préparer et soumettre une biographie personnelle (en anglais, français ou les deux). Les renseignements et formules suggérés se retrouvent dans le formulaire à la fin du présent document. Envoyer la biographie par courrier électronique avant la date limite publiée à

# Mandat du représentant des athlètes

[nominations@triathloncanada.com](mailto:nominations@triathloncanada.com).

## 2. Comité des mises en candidature

- Contactera les candidats pour accuser réception des soumission et confirmer l'admissibilité
- Publiera les biographies (en anglais et en français) sur le site Web de Triathlon Canada et diffusera l'information des candidats.
- Avisera le ou les candidats du moment du vote.

## 3. Le comité des mises en candidature enverra un courriel aux membres admissibles de vote pour aviser que le vote est ouvert et les dirigera vers les biographies des candidats en ligne. Toutes les réponses au vote seront reçues par courrier électronique et gérées strictement au sein du comité des mises en candidature.

## 4. Après la fin du vote, tous les candidats seront contactés avant l'annonce publique.

## 5. Le nouveau représentant des athlètes de Triathlon Canada sera invité à participer à l'AGA prévue pour fin septembre.